

LE REFERENTIEL ECOLO CRECHE



labelvie 

- Fondé dès **2009** avec l'appui du Commissariat Général au Développement Durable, de l'ADEME¹, de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de fédérations nationales du monde de la petite enfance (FNEJE, ACEPP, FNAPPE, ...), **le référentiel Ecolo crèche** a été **spécifiquement développé pour le secteur de la Petite Enfance**. Celui-ci est amélioré régulièrement par le **Comité stratégique Label Vie**, lui-même constitué de l'ACEPP², l'AMF³, l'ANPDE⁴, la CNAF⁵, la DGCS⁶, ELISFA⁷, la FFEC⁸, la FNAPPE⁹, la FNEJE¹⁰, la Fondation pour la Nature et l'Homme, l'UFNAFAAM¹¹, l'UNAF¹² et de professionnels engagés dans la démarche...
- La **démarche Ecolo crèche** est une démarche de **management environnemental** qui peut s'apparenter à **une démarche RSE** (pour les entreprises), **RSO** (pour les organisations, e.g. collectivités locales ou associations), **agenda 21** (pour les territoires, e.g. régions ou départements). La démarche est ainsi adaptée à tous les types de structures : **privées, publiques, associatives**.

1. Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

2. Association des collectifs enfants parents professionnels

3. Association des Maires de France

4. Association Nationale des Puéricultrices.eurs Diplômé.es et des Etudiants

5. Caisse Nationale d'Allocations Familiales,

6. Direction générale de Cohésion Sociale

7. Syndicat Employeur du Lien Social et Familial

8. Fédération Française des Entreprises de Crèches

9. Fédération Nationale des Associations Pour la Petite Enfance

10. Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants

11. Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistants Maternels

12. Union Nationale des Associations Familiales

SOMMAIRE

1. LE REFERENTIEL ECOLO CRECHE

- Un système de management environnemental
- Une démarche de transformation RSE/RSO 360°

2. LA LABELLISATION

- Les grandes phases du processus de labellisation
- Zoom sur le diagnostic
- Les critères de labellisation / re-labellisation

3. LES LABELS EXPERTS

ANNEXES

1. LE REFERENTIEL ECOLO CRECHE

Un système de management environnemental

Ecolo crèche permet aux structures d'accueil de la Petite Enfance de toute taille et de tout type :

- D'identifier et de maîtriser **l'impact environnemental et social** de leurs activités et **d'améliorer leur performance environnementale et sociale**.
- De **s'engager facilement** dans une démarche qualité accessible d'**amélioration continue**.
- De choisir et définir leurs objectifs propres, de les atteindre et de démontrer qu'ils ont été atteints.
- D'améliorer la **qualité de vie des enfants** et **des équipes** au sein de leur établissement
- D'engager **collectivement** tous les acteurs de l'établissement dans **un projet innovant et fédérateur**.

Une expertise unique de l'écosystème Petite Enfance, les compétences d'une équipe pluridisciplinaire et un engagement de longue date dans l'écologie pratique ont permis à l'association Label Vie de construire et soutenir un référentiel pragmatique.

Il a été imaginé pour toute structure, dans le respect de l'accueil et du travail auprès des enfants et des professionnels.

RECONNAISSANCE ET PROGRÈS CONTINU

Le label Ecolo CRÈCHE® récompense le travail des équipes dans une perspective **d'amélioration continue**. C'est un projet **collectif**, fédérateur qui implique **tous les acteurs de la crèche : l'équipe, les enfants, les parents, les partenaires**.

Intégrer la démarche c'est aussi bénéficier d'un accompagnement expert et intégrer un **réseau national** actif et solidaire.

1. LE REFERENTIEL ECOLO CRECHE

Une démarche de transformation RSE/RSO 360°

La démarche Label Vie s'inscrit dans la **bienveillance** qui permet **une totale liberté de choix** dans les thèmes d'actions par les crèches engagées :

10 thèmes **environnementaux**

- ◆ ALIMENTATION 
- ◆ BÂTIMENT 
- ◆ ACTIVITÉS & JEUX 
- ◆ ENTRETIEN DES LOCAUX 
- ◆ DÉCHETS 
- ◆ HYGIÈNE 
- ◆ ENERGIES 
- ◆ EAU 
- ◆ BUREAU 
- ◆ JARDIN & BIODIVERSITÉ 

7 thèmes **sociaux**

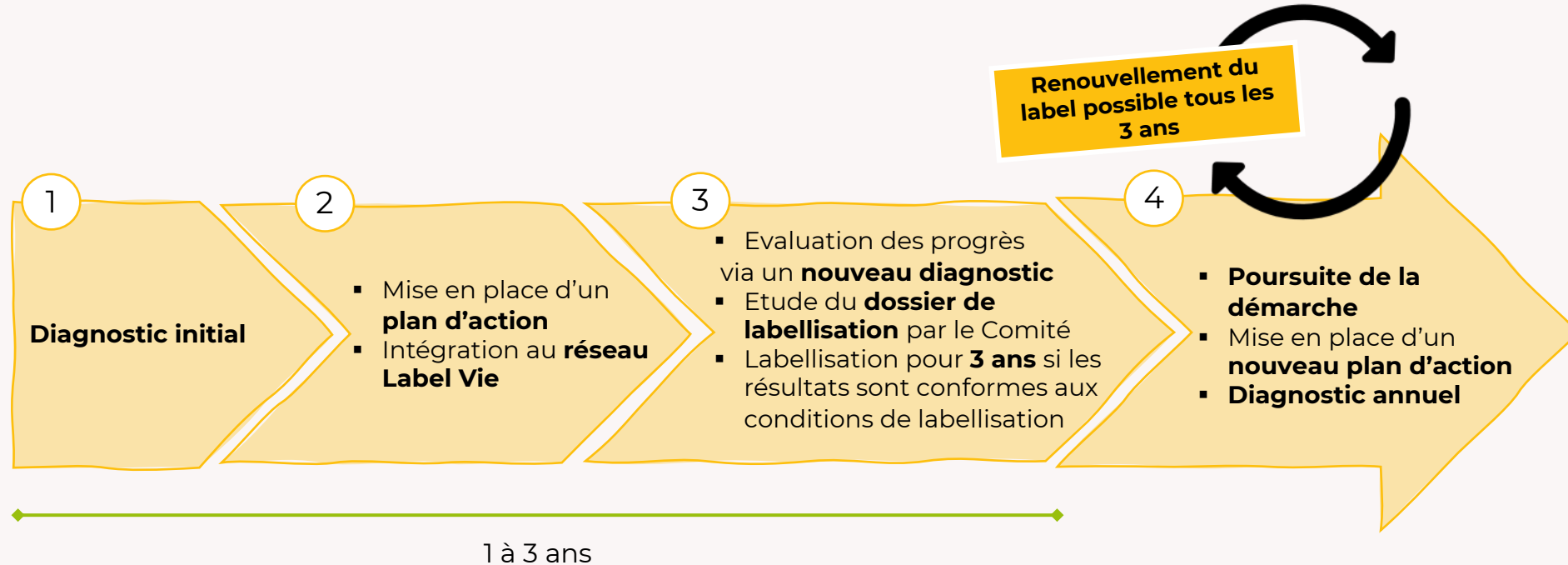
- ◆ ACCUEIL 
- ◆ PROJET ÉDUCATIF 
- ◆ FAMILLES 
- ◆ ÉQUIPE 
- ◆ BIEN-ÊTRE & SANTÉ 
- ◆ PARTENARIATS 
- ◆ ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE 

Grâce à sa grande transversalité, la démarche Label Vie génère **des bénéfices multiples et pour tout l'écosystème des EAJE** (enfants, professionnels, parents et partenaires).

Exemples d'actions mises en place : bâtiment éco-pensé, réduction des dépenses d'énergie et d'eau, une alimentation plus saine et moins de gaspillage alimentaire, moins de substances polluantes, un mieux-être et une créativité améliorée chez les enfants, une baisse du taux d'absentéisme chez les professionnels, une santé préservée pour tous, et même la disparition de certaines maladies respiratoires.

2. PRESENTATION DE LA LABELLISATION

Les grandes étapes



Concernant la labellisation :

- Chaque dossier est remis de manière anonyme et étudié par **le Comité de labellisation Label Vie.**
- Lorsqu'un établissement est labellisé, c'est pour une période de **3 ans renouvelable** (à l'exception des structures en création : labellisation pour 1 an)

2. PRESENTATION DE LA LABELLISATION

Zoom sur le diagnostic

LE DIAGNOSTIC

Le diagnostic permet de rendre compte des pratiques de l'établissement. Il est construit autour de 500 questions (sur les 17 thématiques), évaluées quant à leurs impacts environnementaux, sociaux et quant à leur faisabilité.

Le diagnostic intermédiaire, réalisé avant l'éventuelle labellisation, est comparé au diagnostic initial afin de mesurer le niveau des progrès mis en place par l'établissement.

Les impacts des pratiques sont définis selon l'échelle ci-dessous :



Impact **environnemental très fort**

Impact **social très négatif**

Impact **environnemental très faible**

Impact **social très positif**



2. PRESENTATION DE LA LABELLISATION

Les critères

LES CRITÈRES DE LABELLISATION – CRÈCHES EN FONCTIONNEMENT

- ◆ L'établissement engagé devra **réaliser le diagnostic initial**, puis au bout d'un an minimum et 3 ans maximum, **le diagnostic intermédiaire**.
- ◆ Tous les ans, l'établissement engagé devra répondre au **diagnostic annuel**, plus court.
- ◆ **Engager tous les membres de son équipe** et leur donner les moyens de faire évoluer leurs pratiques
- ◆ Prouver la mise en œuvre d'**un plan d'actions et de nouvelles pratiques** améliorant les impacts environnementaux et sociaux de l'établissement
- ◆ **Mettre en place des progrès à minima dans 3 des 10 thèmes environnementaux** et pouvoir les justifier significativement
- ◆ **Mettre en place des progrès sur l'ensemble des thématiques sociales** et pouvoir les justifier significativement
- ◆ Inscrire la démarche Ecolo crèche dans le **projet de l'établissement** et y **intégrer tous les membres de la crèche** : professionnels, enfants, parents.

Au bout de la période de 3 ans, le label peut être renouvelé, selon les critères suivants :

- ◆ **Maintenir les progrès engagés et initier de nouveaux progrès**, à minima dans **3 des 5 thématiques** considérées comme prioritaires pour le bien-être des enfants et des professionnels : **Entretien des locaux, Jardin & biodiversité, Alimentation, Déchets, Bâtiment** et sur l'ensemble des thématiques sociales.
- ◆ **Redoubler d'engagement et savoir rayonner autour de soi** en impliquant les parties prenantes (familles, commune, partenaires, équipes).
- ◆ Permettre à son équipe de participer au **comité de labellisation**

2. PRESENTATION DE LA LABELLISATION

Les critères

LES CRITÈRES DE LABELLISATION – CRÈCHES EN CRÉATION

Le gestionnaire doit :

- ◆ En amont de l'ouverture de l'établissement :
 - ◆ Transmettre à l'association Label Vie tous les éléments nécessaires à l'étude du projet de l'établissement en création
 - ◆ Faire évoluer le projet vers un projet éco-responsable et en faire la preuve
 - ◆ Finaliser le projet avec le plus possible d'améliorations éco-responsables
 - ◆ Réaliser un diagnostic complet de la crèche et faire réaliser un audit par un.e auditeur.ice Label Vie
- ◆ Après ouverture, engager tous les membres de l'équipe dans une démarche de labellisation en fonctionnement (*voir [les critères de labellisation pour les crèches en fonctionnement](#)*)

Ce label dit en ouverture est décerné pour 1 an.

Une fois le label en ouverture obtenu, le label en fonctionnement peut-être délivré au bout de 2 ans, si [les critères de labellisation](#) en fonctionnement sont respectés.

3. LES LABELS EXPERTS

Les Labels Experts sont des labels spécifiques qui permettent de saluer une démarche très avancée et montrer l'exemplarité d'une structure sur une ou plusieurs thématiques :

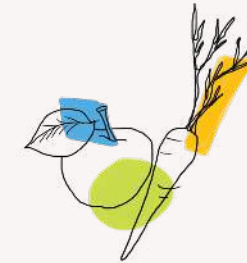
- Ils sont octroyés uniquement aux **crèches re-labellisées (ou au moment de leur re-labellisation)**.
- **La demande** d'un Label Expert peut se faire par la structure elle-même ou peut-être proposée par le comité lors de la dernière labellisation.
- Les thèmes sont à choisir **parmi les thématiques environnementales**.
- Une liste de critères est définie pour chaque thème. Il faut respecter au minimum **8 sur 10 des critères définis**, parmi ces 8 critères, **6 sont obligatoires**.
- **Les critères de labellisation experte** pour chaque thématique sont à consulter en annexe.

ANNEXES

THÈME ALIMENTATION



1. **Bio minimum 80%** de produits labellisés bio sur l'année civile passée (calcul en composante)
2. **Viande / poisson** : au moins 1 repas végétarien / semaine
3. **De saison** : 100% de produits de saison
4. **Equipe** : minimum 2 outils/actions / semestre de sensibilisation et d'information de toute l'équipe sur les actions de la crèche en matière d'alimentation durable
5. **Familles** : minimum 2 outils/actions/semestre de sensibilisation et d'information des familles sur les actions de la crèche en matière d'alimentation durable
6. **Essaimage** : minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Local** : minimum 80% d'origine locale et/ou française
8. **Vaisselle** : 0% plastiques dans la vaisselle (table, cuisine, service...)
9. **Gaspillage alimentaire** : moins de 3% (en moyenne calculé en proportion de repas)
10. **Pédagogie** : au moins 1 atelier cuisine / semaine avec les enfants



THÈME BÂTIMENT



1. **Extérieur** : présence d'un espace extérieur accessible aux enfants (jardin, cour, terrasse)
2. **Niveau de confort thermique** : Tout à fait satisfait
3. **Mobilier enfants et adulte** : 100% écolabellisé ou d'occasion
4. **Familles** : minimum 2 outils/actions / semestre de sensibilisation et d'information des familles sur les caractéristiques écologiques du bâtiment
5. **Equipe** : minimum 2 outils/actions/semestre de (affichage, réunion, formation...) pour leur permettre l'appropriation et le bon usage du bâtiment
6. **Essaimage** : minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Intérieur** : sols et murs 100% matières et peintures naturelles
8. **Fenêtres** : une fenêtre dans toutes les pièces
9. **Confort thermique d'été** : pas de climatisation en fonctionnement habituel (exception alerte canicule) mais ombrage naturel, ventilation naturelle...
10. **Niveau de pollution sonore**: Très Satisfaisant



THÈME ACTIVITE ET JEUX



1. **Part des activités proposées aux enfants en lien avec l'écologie** : plus de 50%
2. **Matières de modelage, peinture et colle** : 100% faites maison
3. **Fréquence des sorties dans le jardin/la cour du lieu de vie avec les enfants** : au moins 2 fois /jour durant au moins 30 mn à chaque fois.
4. **Familles** : minimum 2 outils/actions/semestre de sensibilisation et d'information des familles à la pédagogie à la nature et aux activités durables
5. **Equipe** : minimum 2 outils/actions/semestre de sensibilisation et d'information de toute l'équipe à la pédagogie à la nature et aux activités durables
6. **Essaimage** : minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Activité Nature** : minimum 1 fois / jour basé sur des éléments naturels (terre, feuilles, sable...) et minimum 1 fois par semaine une sortie hors de l'enceinte du lieu de vie (ville, marché, parc, forêt)
8. **Type de jeux et jouets** : minimum 50% d'occasion / empruntés / fabriqués maison
9. **Matières de jeux et jouets** : minimum 50% en matières naturelles, de récupération, en textile ou bois ecolabellisé
10. **Livres** : minimum 80% d'occasion ou empruntés en bibliothèque ; et si livres neufs, papier recyclé (Ange bleu et FSC) ou issu de forêt gérées durablement (FSC ou PEFC ou Nordic Swan Ecolabel) ou mixte (recyclé et issu de forêts gérées durablement)



THÈME ENTRETIEN DES LOCAUX



1. **Méthodes d'entretien :** 100% produits écologiques (Ecolabel Ecocert ou Nature et Progrès et/ou fait maison et/ou appareils vapeur/électrolyse/eau ozonée)
2. **Qualité de l'air :** aération au moins 3 fois/ jour durant au moins 10 minutes à chaque fois. Aucun désodorisant de synthèse utilisé (0%)
3. **Désinfection:** Seulement sur les surfaces choisies et avec 100% produits écologiques (faits maison, Ecocert ou Nature & Progrès, appareils vapeur, électrolyse, eau ozonée)
4. **Familles:** au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec les familles sur le sujet
5. **Equipe:** au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec l'équipe sur le sujet
6. **Essaimage :** minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Fréquence de désinfection des espaces dédiés aux enfants** (vitres, tables de jeux, tables de repas, meubles, tapis de jeux, sol de la salle de repos, sol des sections) : jamais ou ponctuellement, en cas d'épidémie
8. **Matériel d'entretien :** 100% lavables / réutilisables (zéro jetable)
9. **Surchaussures :** tissu lavable ou pas de surchaussures
10. **Entretien de la VMC :** minimum 1 fois par an + nettoyage des grilles au moins 1x/ trimestre



THÈME DÉCHETS



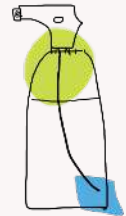
1. **Quantité de déchets ménagers** : diminution de 50%
2. **Linge** : 100% lavable (essuie-mains, essuie-tout, lingettes, linge de change...)
3. **Eau en bouteille** : 0%
4. **Familles**: au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec les familles sur le sujet
5. **Equipe**: au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec l'équipe sur le sujet
6. **Essaimage** : minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Recyclage** : 100% de tri (déchets organiques, carton, emballages, verre, papier, bouchons, cartouches d'imprimante, piles, textiles, produits dangereux) et -20% de déchets recyclables
8. **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : dons aux équipes, compostage
9. **Emballages** : 50% d'achats en vrac
10. **Biodéchets** : valorisation par compost interne ou externe



THÈME HYGIÈNE



1. **Nettoyage jeux et jouets** : avec produits 100% écoresponsables (écolabellisés ou naturels ou nettoyant vapeur ou lavage en machine sans produit ou avec produit écologique)
2. **Couches lavables** : 80%
3. **Change** : savon écolabellisé ou produit fait maison (lait ou liniment) ou eau micellaire avec ingrédients bio ou écolabellisés
4. **Familles**: au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec les familles sur le sujet
5. **Equipe**: au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec l'équipe sur le sujet
6. **Essaimage** : minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Biberons** : en verre
8. **Lavage des mains dans la structure (enfants et professionnel.les)** : savon écolabellisé
9. **Séchage des mains des enfants** : serviettes lavables en tissu écolabellisé ou de récupération
10. **Linge de change et de lit** : minimum 80% Oeko-Tex ou GOTS



THÈME ENERGIE ET EAU



1. **Fournisseur d'électricité** : fournisseur 100% énergies renouvelables (Enercoop ou Planète Oui ou Urban Solar Energy ou Ilek ou Plüm Energie)
2. **Baisse de consommation d'électricité** : minimum - 30%
3. **Baisse de consommation d'eau** : minimum - 30%
4. **Familles**: au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec les familles sur le sujet
5. **Equipe**: au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec l'équipe sur le sujet
6. **Essaimage** : minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Confort thermique d'été** : pas de climatisation en fonctionnement habituel (exception alerte canicule) mais ombrage naturel, ventilation naturelle...
8. **Appareils électriques** : minimum 50% des appareils en catégorie A et 100% ampoules LED ou basse consommation
9. **Livraisons** : moins de 3 livraisons par an pour le bureau, les activités et jeux, les produits d'hygiène ; moins de 3 par mois pour l'alimentation
10. **Robinets** : 100% système hydro-économe + entretien 1 fois par an minimum



THÈME JARDIN & BIODIVERSITÉ



1. **Sol à l'extérieur:** 80% minimum de sol naturel (terre, pelouse, copeaux, sable)
2. **Végétalisation :** 2 strates végétales et plus de 10 espèces différentes
3. **Usage d'intrants:** aucun pesticide, aucun engrais sauf naturel (compost, fumier)
4. **Familles:** au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec les familles sur le sujet
5. **Equipe:** au minimum 2 outils/actions d'information et d'échange par semestre avec l'équipe sur le sujet
6. **Essaimage :** minimum 2 actions d'essaimage / semestre en direction des autres crèches (témoignage, visite, appel téléphonique ...)
7. **Plants ou graines :** 100% labellisés bio et régionaux ou multiplication maison
8. **Sol :** utilisation de terreau sans tourbe et moins de 2 tontes par an
9. **Abris pour la faune sauvage :** au moins 2 identifiés
10. **Conditions de vie des animaux au sein de la crèche ou rencontrés lors de sorties :** 100% abris naturels ou libres (en mare, étang, espace sauvage, abri disponible)



labelvie



Mentions légales

Référentiel Association Label Vie – version novembre 2022

Ce référentiel est protégé par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle notamment par celles de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Ces droits sont la propriété exclusive de l'Association Label Vie.

Toute reproduction intégrale ou partielle par quelque moyen que ce soit, non autorisé par Label Vie ou ses ayant droit est interdite.